

|  |
| --- |
|  **COLLECTIF** **« LE VENT TOURNE »** **collectifleventtourne66@gmail.com** 06 03 38 77 60  |

 Marie-Noëlle Moly Perpignan le 05 /11/2017

6, rue de la République

66000 Perpignan

Présidente de l’association Madame Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie

Madame la Présidente,

 Notre association, « Collectif le Vent Tourne », dont je suis la présidente, fait partie des 161 associations de protection de l’environnement regroupées au sein du Collectif TNE Occitanie Environnement.

Comme nous vous l’écrivions en septembre 2017, notre association adhère au principe de la transition énergétique, mais en souhaitant qu’elle soit réellement adaptée à nos territoires, aux attentes sociales de leurs habitants, à la riche diversité de leur patrimoine culturel et naturel, ainsi qu’à un intérêt économique avéré.

 Comme nous l’a confirmé notre ami Pierre Aylagas, lors d’un récent entretien, vous connaissez bien notre province du Roussillon qui contient déjà 60 éoliennes industrielles installées.

 Tous les jours notre région est parcourue de long en large par des investisseurs plus soucieux de leurs profits que de la transition énergétique.

 La plupart de nos élus raisonnent sur un mode purement comptable, d’où une véritable braderie de nos territoires, souvent à la limite du déni de démocratie.

 Actuellement de nombreuses études ont été autorisées par des maires dans les Aspres, à ce jour, nous connaissons les projets suivants :

-Passa : 6 éoliennes aux alentours de la chapelle St. Luc,

-Fourques : 6 éoliennes entre Terrats et Trouillas,

-Banyuls dels Aspres et Brouilla : 7 et 3 éoliennes,

-Caixas : environ 8 éoliennes, peut-être 10,

Et aussi dans d’autres parties du département :

-Dans les Fenouillèdes : 10 éoliennes supplémentaires devraient voir le jour prochainement,

-Offshore : des projets sont à l’étude sur Le Barcarès-Leucate,

Et la liste n’est sûrement pas terminée !

En tant qu’agricultrice sur la commune de Passa, je connais bien les Aspres et sa population, c’est pourquoi je désire vous résumer brièvement les graves conséquences qu’auraient de telles implantations dans ce secteur.

**Le** **projet** **de** **Passa** :

*Promoteur :* la Société ELEMENTS, sans passé significatif, au capital dérisoire, visiblement un « cheval de Troie ».

*Implantation*: Les éoliennes seraient implantées au milieu d’un site à forte valeur patrimoniale, économique, touristique et historique.

 *Valeur économique et touristique :* Par la reconnaissance de l’appellation « Côte du Roussillon les Aspres » et également encouragés et soutenus par le Département, de nombreux viticulteurs ont investi dans l’œnotourisme, premier pilier de la nouvelle politique agri-environnementale.

Face à de tels projets, l’inquiétude, le découragement et l’incompréhension se manifestent.

Passa, comme les villages voisins s’agrandissent, de nombreux lotissements se créent, ces populations ont fait le choix de la campagne essentiellement pour le calme et la beauté des paysages ; Monsieur le Maire a même parlé de « vue imprenable » lorsqu’il vantait les parcelles du lotissement « Le Panoramique », en se gardant bien d’évoquer les éoliennes en fond de décor !

Quant au lotissement St. Pierre, il en est de même, rien n’est dit sur les éoliennes prévues en face, sur la commune de Fourques.

Comme chez les agriculteurs, le mécontentement de ces habitants est grand, et va jusqu’à la colère car, aux nuisances audibles et visibles préjudiciables pour la santé, s’ajouterait une forte dévaluation de leurs biens immobiliers !

*Valeur culturelle et touristique :*

Fort de Bellegarde (Le Perthus),

Ermitage de St. Féréol (Céret),

 Lieu emblématique de la Bataille du Boulou (Tresserre),

L’impact serait négatif et porterait une grave atteinte au tourisme, sensible à la beauté de nos paysages. Notre environnement unique, avec vue de la mer jusqu’au Canigou, en passant par les Albères et les massifs du Vallespir, serait défiguré.

**Le** **projet** **de** **Fourques** : deux promoteurs dont la Sté. ELEMENTS.

Village à la population particulièrement divisée car, en 2009 des projets similaires avaient été stoppés par décision préfectorale. Voilà qu’ils réapparaissent en l’absence de toute information préalable auprès des habitants, ce qui d’ailleurs a amené une conseillère municipale, premier adjoint, à démissionner par soucis d’honnêteté auprès des administrés. Je cite une partie de sa déclaration « J’ai longuement réfléchi avant de quitter mon poste car vous avez été les premiers à me faire confiance et je me devais de respecter votre vote jusqu’au bout. Cependant le dossier EOLIEN engagé sur la commune de Fourques depuis le début de l’année ne me satisfait pas et, pour moi, ne répond pas au programme du Conseil Municipal présenté lors des élections de 2014. »

**Les projets de Banyuls dels Aspres et Brouilla** : Promoteur, ENGIE.

Ces projets à 500 mètres de très nombreuses habitations sur ces deux villages mais également sur St. Jean Lasseille, ont soulevé un très fort mécontentement qui a amené le maire de Banyuls dels Aspres à organiser une « consultation citoyenne » à bulletin ouvert, dont le résultat, à 85 % a été défavorable aux projets éoliens.

Là encore les habitants n’avaient pas été informés et là encore de nouveaux lotissements sont créés et les ventes se sont faites au mépris de ces populations.

**Le** **projet** **de** **Caixas** : Promoteur, EDF Energie Nouvelle.

Projet fondé sur des territoires communaux qui va complètement oblitérer la vue sur l’emblématique Canigou, car, ne l’oublions pas, des Corbières jusqu’à la frontière espagnole, et de la mer jusqu’aux limites du Conflent, le Canigou est visible de partout.

Nous sommes certains que si le développement anarchique de cette industrie, entièrement dicté par ses opérateurs, aboutissait, il ferait un mal considérable à notre région en l’appauvrissant encore davantage. Les recettes qu’apporterait cette industrie aux collectivités ne compenseraient jamais les dégradations sociales, économiques et environnementales qu’elles occasionneraient.

A ces dégradations s’ajouterait un risque majeur en cas d’incendie dans cette partie du département comprenant de nombreuses zones « rouges ».

 Nos inquiétudes sont partagées par de nombreux maires de la Communauté de Communes des Aspres et du Vallespir qui ont voté des « Motions contre l’implantation d’éoliennes industrielles dans les Aspres. »

 Enfin, à l’heure ou plusieurs pays reconnaissent les limites de l’énergie produite par les éoliennes industrielles et stoppent ces implantations sur leurs territoires, il serait regrettable de persister à favoriser l’éolien au détriment d’énergies renouvelables réellement écologiques et efficaces.

 Nous espérons, Madame la Présidente, que vous prendrez en considération les éléments invoqués dans cette lettre afin que nous n’ayons pas, ainsi que la génération à venir, à subir les conséquences qu’un mauvais choix entrainerait dans la transition énergétique.

 Veuillez agréer, Madame la Présidente, l’expression de ma respectueuse et haute considération.

 Marie-Noëlle MOLY

 Présidente de l’association